

Quelles activités sociales et culturelles voulez-vous ??

Vous l'avez vu sur le site du CE, une enquête est lancée auprès des agents, pour prendre l'avis de tous, sur les modalités de versement de certaines prestations en particulier l'aide aux vacances

Le SNU a toujours porté des valeurs de solidarité et d'équité.

* Ce ne sont pas que des mots

* Équité, ne veut pas dire : « la même chose pour tout le monde »

* « Simplicité » cache parfois des choix qui ne veulent pas s'afficher (pour exemple, la soit disant simplicité des choix fait par la CGC, FO, L'UNSA, au niveau national pour servir les prestations enfants, qui pénalise très fortement les agents ayant les plus faibles revenus, pour lesquels « l'aide à la garde de - de 3ans » était indispensable)

Nous avons toujours défendu en particulier pour les aides aux vacances la nécessité de prendre en compte la composition et les revenus de la famille :

Parce deux agents, à salaire égal, n'ont pas tout à fait les mêmes moyens :

S'ils ont un conjoint, qui travaille ou non,

S'ils sont « famille monoparentale »

S'ils sont célibataires..

Nous avons construit un système de Quotient Familial qui prend en compte ces particularités pour que chacun puisse s'y retrouver : 1/2 part de plus pour un célibataire, qui porte « seul » les charges, par exemple.

Le Quotient familial, contrairement à ce que certains disent est ce qui prend le mieux en compte la réalité des conditions de vie de tous les agents.

OUI nous continuerons à nous battre pour que les Activités Sociales et Culturelles soit représentatives de cet esprit de solidarité...

OUI nous continuerons à mettre en œuvre, activement, comme nous l'avons fait jusque là, des prestations régionales pour les agents, des activités, et bientôt nous le souhaitons de nouveaux loisirs (voyages, thalasso, activités sportives etc.....)

Pas que dans les motsaussi dans les Actes

C'est pour cette raison qu'il est important, dès aujourd'hui, de faire connaitre votre point de vue, par votre vote.

Rendez-vous sur le site du CE Rendez-vous sur le site du CE -
Rendez vous sur le site du CE : <http://www.cepoleemploi-aquitaine.com/>

Il faut le dire aussi « nous avons mouillé nos chemises »

Pour pouvoir servir les prestations, construire un CE pour 2500 agents, organiser les arbres de Noel, distribuer les chèques cadeaux, chèques vacances, dans des conditions pas toujours faciles

.... Tout le monde ne peut pas en dire autant et beaucoup passent plus de temps à « parler » qu'à agir.

